



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Perfectionner en équitation éthologique

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié

La certification s'adresse aux animateurs et enseignants d'équitation titulaires :

- d'une certification professionnelle de niveau 3 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres et inscrite à l'annexe II-1 du code du sport qui fixe la liste des certifications professionnelles permettant d'encadrer les activités physiques et sportives contre rémunération (profession réglementée par l'article L212-1 du même code) ;
- de la certification « initier à l'équitation éthologique » délivrée par la Fédération Française d'Equitation.

Les compétences visées permettent aux titulaires la réalisation des activités suivantes :

- la conception, la mise en œuvre, l'encadrement en sécurité et l'évaluation d'un dispositif pédagogique adapté aux besoins des pratiquants souhaitant se perfectionner en équitation éthologique* et préparer les « savoirs d'équitation éthologique » ** 3 à 5 de la Fédération Française d'Equitation.
- la mise en œuvre d'un programme de travail d'un équidé destiné à l'apprentissage de l'équitation éthologique.

* Les centres équestres adhérents à la FFE reçoivent des pratiquants toujours plus désireux de connaître et de comprendre le cheval, mais aussi de communiquer avec lui, souhaitant ainsi nouer une relation de complicité, privilégier la coopération plutôt que la contrainte et faire de lui un compagnon. Cette approche a été formalisée par la FFE à travers le développement de l'activité dite « d'équitation éthologique », fondée sur l'étude du comportement du cheval pour en faciliter la compréhension, afin de s'adapter à lui et de mieux communiquer avec lui.

** La formation et l'évaluation des pratiquants en équitation éthologique sont mises en œuvre grâce au dispositif des « savoirs d'équitation éthologique » qui se décline du Savoir 1 au Savoir 5. Ce dispositif est consultable sur le site de la FFE : [les savoirs éthologiques](#)

RÉFÉRENTIELS

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
		Modalités d'évaluation	Critères
Préparation de cycles, de séances de perfectionnement en équitation éthologique.	<p>C1- Élaborer un programme adapté pour approfondir les techniques d'équitation éthologique en ajustant la progression aux attentes et compétences des pratiquants, y compris ceux en situation de handicap, en intégrant des exercices complexes à pied et monté de communication et de coopération avec les équidés et en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin.</p> <p>C2- Adapter le choix des chevaux pour répondre aux objectifs de perfectionnement en équitation éthologique en évaluant leur niveau d'éducation aux techniques d'équitation éthologique à pied et monté et en analysant leur comportement et leur réactivité lors d'exercices impliquant des interactions complexes.</p>	<p>Modalité A : Conception de cycle et conduite de séance de perfectionnement en équitation éthologique.</p> <p>La modalité A permet la certification des compétences C1 à C5.</p> <p>La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du Jury</p> <p>Le thème de la séance, portant sur l'un des objectifs d'apprentissage des savoirs 3 à 5, et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance.</p>	<p>CR1 : Pertinence et efficacité du programme de perfectionnement en équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs d'apprentissages proposés respectent le programme fédéral des savoirs éthologiques 3 à 5 • Les acquis et les attentes des pratiquants, y compris en situation de handicap, sont pris en compte dans le choix des situations pédagogiques • Les exercices utilisés contribuent au développement de la finesse des interactions cavaliers- équidés • La succession des exercices permet l'apprentissage en sécurité des techniques avancées d'équitation éthologique à pied et/ou monté • Les exercices proposés prennent en compte le bien-être des chevaux tout au long du programme. <p>CR2 : Pertinence dans le choix des chevaux pour le perfectionnement en équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équidés choisis sont formés aux techniques avancées de l'équitation éthologique à pied et monté • La sensibilité des équidés choisis permet aux cavaliers d'affiner la précision de leurs actions • Les comportements des équidés choisis permettent une pratique en sécurité et en confiance.
Conduite de séances de perfectionnement en équitation éthologique.	<p>C3- Expliquer aux participants les modes d'apprentissage des équidés pour leur permettre de mettre en œuvre des interactions complexes avec ceux-ci en s'appuyant sur les connaissances de l'éthologie équine.</p> <p>C4- Guider les participants dans l'utilisation des techniques d'équitation éthologiques pour développer la précision et la finesse de la communication équidé-cavalier en diversifiant les exercices à pied et monté, en modifiant leur intensité et leur complexité et en portant une attention particulière aux pratiquants en situation de handicap.</p>	<p>Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les pratiquants. Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.</p> <p>a) Il conduit tout ou partie d'une séance de perfectionnement en équitation éthologique pour 2 ou 3 pratiquants pendant 20 minutes au maximum</p> <p>b) A partir de l'analyse de la séance effectuée et de l'observation des couples participants, le candidat conçoit un cycle de 3 séances minimum en précisant les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances. Il dispose de 35 minutes pour concevoir son cycle. Il peut avoir accès au programme des savoirs éthologiques à l'exclusion de tout autre document</p> <p>c) La préparation est suivie d'un entretien de 10 minutes au maximum comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de la séance réalisée - La présentation du cycle - Un échange avec les évaluateurs 	<p>CR3 : Clarté et pertinence des explications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les explications données s'appuient sur des données scientifiques issues de l'éthologie équine • Les explications données incluent des exemples concrets qui illustrent les modes d'apprentissage des équidés • Les participants démontrent une compréhension claire des modes d'apprentissage des équidés au travers de leurs reformulations <p>CR4 : Efficacité de l'accompagnement des couples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pratiquants affinent progressivement la coordination et l'intensité de leurs actions. • Les équidés démontrent une interaction volontaire avec les pratiquants • Les équidés montrent des signes de bien-être tout au long de la séance • Le cas échéant, des ajustements sont proposés pour prendre en compte les spécificités des personnes en situation de handicap
Évaluation de séances de perfectionnement en équitation éthologique.	<p>C5- Proposer un bilan de fin de séance pour donner aux cavaliers des axes de travail du cheval s'appuyant sur les techniques avancées de l'équitation éthologique en analysant leur adaptation au comportement des chevaux et l'harmonie de la relation</p>		<p>CR5 : Pertinence du bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants expriment en quoi les techniques expérimentées lors de la séance permettent d'améliorer leur coopération avec l'équidé • Le bilan de la séance présente une analyse de l'évolution de la relation de chaque couple selon des critères observables. • L'évolution des habiletés des participants est mesurée en référence au programme fédéral des savoirs éthologiques 3 à 5 • Les axes de travail des chevaux proposés aux cavaliers sont définis en cohérence avec l'évaluation des acquis et/ou des difficultés des couples

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
<p>Mise en œuvre d'un programme de travail pour un équidé destiné à l'apprentissage de l'équitation éthologique.</p>	<p>C6- Evaluer le niveau d'éducation d'un équidé en vue de l'utiliser lors de séances d'apprentissage de l'équitation éthologique en analysant son comportement à pied et monté.</p> <p>C7- Définir le programme de travail d'un équidé en vue de faciliter son emploi lors de séances d'apprentissage de l'équitation éthologique en utilisant une progression d'exercices à pied et montés rationnelle.</p> <p>C8- Utiliser les techniques d'équitation éthologique adaptées en fonction du tempérament et des besoins individuels des équidés pour améliorer leur éducation et leur bien-être en utilisant des méthodes favorisant la confiance et la coopération.</p>	<p>Modalité B : Démonstration technique</p> <p>La modalité B permet la certification des compétences C6 à C8</p> <p>La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du Jury</p> <p>a) Après avoir préalablement détendu, le candidat réalise, en utilisant les situations techniques de son choix, le diagnostic de l'équidé au regard de son utilisation par les pratiquants préparant les savoirs 3 à 5. Durée : 5 minutes maximum</p> <p>b) Le candidat expose aux évaluateurs le résultat de son diagnostic et formule des objectifs de travail visant à optimiser l'utilisation de l'équidé. Durée : 5 minutes maximum</p> <p>c) Il met en œuvre une séance de travail commentée visant à atteindre les objectifs fixés. Durée : 15 minutes maximum</p> <p>d) La séance est suivie d'un entretien permettant au candidat d'analyser la séance, de justifier ses choix techniques et de proposer un programme de travail à court et moyen terme pour cet équidé, visant à optimiser son utilisation par les pratiquants se perfectionnant en équitation éthologique. Durée 5 minutes maximum.</p>	<p>CR6 : Pertinence de l'évaluation de l'équidé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comportement et le niveau d'éducation de l'équidé aux techniques d'équitation éthologique à pied et monté sont analysés au moyen de critères observables • L'évaluation effectuée permet d'apprécier l'adéquation de l'équidé à son emploi lors de séances d'équitation éthologique <p>CR7 : Pertinence du programme de travail du cheval</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de travail proposés sont cohérents avec le diagnostic effectué • Les objectifs de travail proposés sont adaptés à l'utilisation de l'équidé par les pratiquants en équitation éthologique. • Les exercices à pied et monté déclinés dans le programme sont basés sur des principes de l'éthologie équine • Les exercices à pied et monté déclinés dans le programme font appel aux techniques favorisant l'apprentissage et la compréhension de l'équidé dans le respect de son bien-être <p>CR8 : Cohérence et efficacité de la mise en œuvre des techniques d'équitation éthologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équidé, démontre des signes de relaxation et de coopération. • Les techniques utilisées sont ajustées en fonction des réactions de l'équidé • La réponse de l'équidé aux techniques de l'équitation éthologique s'améliore au cours de la séance • Le choix des techniques d'équitation éthologiques utilisées est explicite